

En partenariat avec l'association Bourgogne Nature, association fédératrice regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

www.bourgogne-nature.fr



BIODIVERSITÉ. Accueillir les amphibiens chez soi.

Des crapauds à la maison...

Quelques conseils pour faire de son jardin un lieu propice à ces petits animaux qui perdent du terrain de jour en jour.

➤ Pourquoi accueillir les amphibiens chez soi ?

En France, tous les amphibiens autochtones sont en régression. Cette tendance est principalement due à la dégradation de leurs habitats terrestres du fait de l'urbanisation, de l'arrachage des haies et des cultures intensives, ainsi qu'à la disparition de leurs milieux de reproduction, les mares et autres zones humides. De 1960 à 1990, 50 % d'entre elles ont été effacées du territoire français. En Bourgogne, ce sont plusieurs milliers de mares qui ont été supprimées.

Sur certaines communes, en Terre Plaine par exemple, 50 % à 100 % des mares ont disparu ces 25 dernières années. De plus, les pesticides ne font qu'aggraver la situation en causant des dégâts sur les proies. Les amphibiens représentent pourtant un maillon essentiel de

l'écosystème ainsi qu'une richesse qu'il est important de préserver.

Dans ce contexte, ils ont besoin de zones refuges que chacun peut leur offrir en pensant son jardin. Qui plus est, ils sont des alliés du jardinier : ils participent à l'équilibre de la faune en se nourrissant par exemple de limaces ou de petits escarbots.

SONJOUR
VOUS AURIEZ BIEN
UN PETIT COIN
TRANQUILLE POUR
UN PÔV CRAPAUD
SANS DOMIÈRE ?



➤ Comment bien aménager son jardin ?

Les amphibiens ont une phase terrestre, la plus longue pour l'essentiel des espèces, qu'ils passent pour partie au ralenti durant l'hiver, et une phase aquatique, qui correspond à la période nuptiale et où a lieu la ponte. Pour la phase terrestre, il est utile de mettre en place des micro-habitats qui serviront d'abris aux amphibiens et à la faune associée dont ils ont besoin pour vivre : tas de pierres, petits tas de bois, espaces d'herbes hautes, buissons, murs comportant des anfractuosités... Dans les villages, en milieu rocaillieux, on pourra ainsi rencontrer l'Alyte accoucheur, petit crapaud gris dont le chant flûté ressemble à celui d'un oiseau. Même en l'absence de point d'eau, le crapaud commun peut également se trouver dans les jardins. Il est capable de parcourir jusqu'à 5 km entre son lieu de ponte et ses quartiers d'été. De manière générale, il ne faut surtout pas utiliser de pesticides ! Beaucoup d'amphibiens apprécient aussi les caves pour leur hivernage. On peut donc laisser un petit passage

dans la porte, d'environ 5 cm de large sur 3 cm de haut. On accueillera ainsi des tritons (alpestre, palmé, crêté), la salamandre tachetée, et même parfois le péloïdote ponctué, crapaud rare en Bourgogne.

➤ Et pour la phase aquatique ?

Une mare, même petite, sera très appréciée des amphibiens. On peut, par exemple, enterrer un bassin préformé en plastique de 10 cm de fond qui suffira au triton palmé. Il est aussi possible de créer un plan d'eau plus grand qui pourra accueillir davantage d'espèces. Dans ce cas, il faut évaluer si le sol est imperméable ou s'il nécessite une bâche pour étanchéifier. On veillera à aménager des pentes douces et on pourra y implanter de la végétation adaptée et variée, locale et non invasive.

Petit glossaire

➤ **Amphibien** : Classe d'animaux qui portait autrefois le nom de "batracien", et qui regroupe les anoures (crapauds et grenouilles) et les urodèles (tritons et salamandres).

L'EXPERT



NICOLAS VARANGUIN

Chargé de missions à la Société d'histoire naturelle d'Autun

Comment s'assurer que l'on a des amphibiens chez soi ?

« Règle numéro un, ne jamais mettre de poissons dans sa mare, au risque de la rendre stérile et peu attrayante visuellement. Il faut également savoir que les amphibiens sont protégés. Il est donc interdit d'en introduire soi-même. Laissez faire la nature ! Les amphibiens se déplacent beaucoup et ont un sens développé pour percevoir la présence de points d'eau. Vous pensez que personne n'habite votre mare ? Jetez un œil dessus avec une lampe la nuit, vous serez étonné d'y observer tant de monde ! Certains amphibiens peuvent vivre jusqu'à 20 ans et sont fidèles à leur milieu. Aussi, si vous repérez chaque année une espèce dans votre jardin, sachez qu'il peut tout à fait s'agir du même individu ! »

POUR EN SAVOIR PLUS

Réaliser sa propre mare



Dans le N° 5 de *Bourgogne-Nature Junior*, découvrez un dossier spécial sur les zones humides de Bourgogne : vous y apprendrez leurs rôles, leur fonctionnement et quelles sont les espèces qui y vivent. Vous retrouverez aussi des conseils pour créer une mare chez soi ! Rendez-vous sur www.bourgogne-nature.fr pour télécharger la revue. Pour tout savoir sur les amphibiens, procurez-vous l'*Atlas des Amphibiens de Bourgogne*, hors-série de la revue *Bourgogne-Nature*. contact@bourgogne-nature.fr ou au 03.86.76.07.36.

L'ACTU BN

CONCOURS

La nature derrière un objectif

Participez au concours photo "Regards sur la nature", organisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et sur la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud. Profitez de vos balades, quand vous sillonnez les chemins de la région cet été... Vos photos peuvent être envoyées jusqu'au 31 octobre 2015 ! Plus d'infos sur www.cen-bourgogne.fr.

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Gilles Macagno
Rédaction : Nicolas Varanguin